

pour un entre-nœud donné, ou bien tous se développent; on n'y rencontre aucune trace d'alternance de saillies et de dépressions longitudinales.

C'est à cette curieuse et exceptionnelle imperfection dans la cortication qu'est due l'épithète d'*imperfecta* appliquée à cette espèce par M. Al. Braun.

Le *Ch. imperfecta* fut découvert, pour la première fois, en 1842, dans les environs de Tlemcen, en Algérie, par M. Durieu de Maisonneuve, si nos souvenirs nous sont fidèles; soumis à l'examen de M. Al. Braun, ce savant lui imposa le nom d'*imperfecta* pour les raisons sus-énoncées, et il fut figuré dans l'atlas de la *Flore de l'Algérie*. Mais, depuis cette époque, aucune découverte ne vint constater sa présence dans d'autres localités, et, comme nous l'avons dit plus haut, il demeura inconnu à la majorité des botanistes, et notamment à Wallman, auteur de l'*Exposition systématique de la famille des Characées*.

La présence du *Ch. imperfecta* dans la Charente-Inférieure enlève à l'espèce son titre absolu de plante africaine et lui assigne désormais une place dans la flore française. Nous sommes heureux de penser que l'épithète de *charentaise* lui sera également départie désormais.

NOTICE SUR LE RHIZOCARPON ASTERICUS Fl. fr., par M. Léon DUFOUR.

(Saint-Sever-sur-Adour, juin 1862.)

Depuis De Candolle, qui, dans le tome cinquième de la *Flore française* (p. 183), a donné une existence scientifique au *Rhizocarpon Asteriscus*, aucun lichénographe, que je sache, n'en a parlé *ex visu*. Schærer et M. Duby seuls l'ont cité au hasard dans une synonymie erronée.

Je possède ce Cryptogame de la même source que De Candolle. Je le tiens de feu mon ami Bouchet (de Montpellier) qui l'avait trouvé aux *Angles* près Avignon, sur un grès fin très dur, et non sur du quartz. Une étude scrupuleuse de cette production problématique m'a mis à même de reconnaître qu'elle ne saurait être classée dans le groupe des Lichens.

J'en donnerai d'abord la description; j'analyserai ensuite celle de De Candolle et des auteurs précités.

Sur la surface unie d'une plaque de ce grès, se voient une soixantaine au moins de taches fort exigües, arrondies, parfaitement uniformes, distinctes entre elles, d'un noirâtre obscur, représentant à l'œil nu de très petits astérisques sans le moindre relief, tout à fait impalpables, dont les uns plus adultes mesurent 4 millimètres de diamètre, et les autres plus jeunes, à peine 2. Leur pourtour offre de vagues linéaments un peu rameux. Sous une bonne loupe, la disposition radiaire de ces astérisques est fort confuse, et les rares ramifications périphérales qui forment le caractère de cette misère végétale semblent échapper à la lentille amplifiante.

En humectant légèrement, avec la pulpe mouillée du doigt, quelques-uns de ces astérisques, pour soumettre à une puissante loupe leur étude comparative avec les individus demeurés secs, on se convaincra que leur organisation consiste en granules d'une extrême petitesse, subglobuleux, d'un noir verdâtre, d'un aspect pulpeux, ayant une disposition sériale un peu vague dirigée du centre à la circonférence. Ces atomes globuleux s'effacent, se fondent en approchant du pourtour de l'astérisque, où quelques vagues ramifications deviennent insaisissables.

Aux yeux pratiques du microtomiste, ces granules ne font point naître l'idée d'un *Collema* ou d'une Trémelle.

Telle est la description d'un échantillon complet que, avant De Candolle, j'avais choisi dans la collection de Bouchet.

Ces filets granuleux ne s'enchevêtrent pas comme ceux de quelques *Byssus* ; ils sont étalés horizontalement ou à plat sur le support, et, dans les grands comme dans les petits astérisques, ils sont tout à fait identiques, homogènes. La loupe la mieux servie, la plus éclairée, n'y révèle aucun organe, aucun vestige d'organe qui puisse faire soupçonner l'existence d'une fructification, quoique ces astérisques soient d'âges différents.

J'ai attentivement consulté mes auteurs anciens et modernes, et je me vois forcé de convenir que cette minime production ne saurait être définitivement classée par moi. Je puis affirmer que ce n'est point un Lichen ni même un *Lepraria*.

En compulsant le *Systema orbis vegetabilis* de mon savant ami Fries, je vois bien que c'est dans ses *Byssaceæ* qu'il faut placer ce litigieux Cryptogame, mais aucune diagnose générique ne cadre avec lui. Je dirai plus, j'ai transmis à M. Fries un échantillon du *Rhizocarpon Asteriscus* ; il s'est borné à me répondre : *An initium cujusdam Lichenis ?*

Contre l'assertion de De Candolle, cette production n'a aucun rapport réel avec son *Rhizocarpon confervoides*, qui n'est, comme on sait, que le *Lecidea atro-alba* dont l'hypothalle ou *subiculum*, affranchi du thalle crustacé et vivant de sa vie propre, vient étaler son rhizome rameux. En outre, je déclare, les pièces sous les yeux et la main sur la conscience, qu'il n'existe, dans les nombreux astérisques réitérativement scrutés à une forte loupe, au centre de l'expansion, aucun vestige « d'une écaille noire, convexe, de la base de laquelle » sortent, en rayonnant, des filets noirs rameux, etc. » Dans plusieurs de ces superficiels astérisques, je vois sursailir des grains aréneux, parfois fuligineux, mais rien de plus. Quant à ces « écailles qui s'ouvrent au sommet en » une ou deux petites scutelles grisâtres », il y a eu certainement là, de la part de De Candolle, ou erreur d'optique, ou inexplicable prévention.

M. Duby (*Bot. gall.*), adoptant l'idée de Schærer (*Spicilegium*), a fait de notre énigmatique *Asteriscus* la variété *dendritica* Hoffm. du *Lecidea atro-alba* ; mais, je le répète, cette exubérance végétative et excentrique du rhi-

zome de ce *Lecidea* appartient au type normal et ne saurait constituer une variété.

Ma conclusion est que le *Rhizocarpon Asteriscus* Fl. fr. n'est point un Lichen, mais une Byssacée à genre indéterminé. Je le restitue au néant, dont il n'aurait pas dû sortir.

NOTE SUR L'OROBANCHE-DU-LIERRE, par **M. BOUTEILLE**.

(Magny-en-Vexin, 21 juin 1862.)

J'ai déjà eu l'honneur d'adresser à la Société quelques renseignements sur un semis d'Orobanche-du-Lierre (*Orobanche Hederæ* Vauch.), qui lui ont été communiqués dans la séance du 11 novembre 1859 (1). Je viens encore aujourd'hui lui demander la permission de revenir un instant sur le même sujet, persuadé d'avance de la bienveillance qu'elle voudra bien accorder à la note que je lui adresse.

Je disais, dans ma première communication, que, par suite d'un semis de graines d'Orobanche-du-Lierre, récoltées dans le parc du château de la Roche-Guyon, j'avais obtenu, après *trois ans* d'attente, une douzaine de pieds de cette Orobanchée qui s'étaient développés sur les racines d'un Lierre où je les avais semés. Mais, depuis cette époque, je n'avais plus vu végéter ma plante parasite les deux années suivantes, et je désespérais même de la revoir, quand, à mon grand étonnement, je viens d'avoir la satisfaction d'en trouver plusieurs beaux échantillons, avec d'autres plus jeunes, sur le même Lierre qui avait déjà servi de nourrice à ceux de l'année 1859. La Société sait aussi que, dans la séance du 11 février de la même année, notre savant confrère M. Passy l'avait déjà entretenue d'un semis du même parasite (2), et que les graines n'avaient donné signe de vie que la quatrième année, ce qui diffère peu de ce qui s'est passé sous mes yeux.

Il paraît qu'à Gisors, comme ici, les Orobanches n'ont pas reparu les deux années suivantes; mais aujourd'hui j'ignore si de nouveaux pieds se sont montrés depuis peu chez M. Passy. Il résulte de ces observations que l'Orobanche-du-Lierre est une espèce *annuelle*, et que c'est à tort qu'elle est indiquée comme vivace dans toutes les Flores que j'ai pu consulter. Je ne connais que notre confrère M. Lecoq qui la croie annuelle (voy. *Ét. géogr. bot. Eur.* t. VII, p. 565).

Quant aux graines, elles paraissent avoir besoin de subir une incubation de trois années avant de se développer. C'est ce qui résulte de ce qui s'est passé ici, puisque mon premier semis, fait en 1856, n'a donné des Orobanches

(1) Voyez le Bulletin, t. VI, p. 721.

(2) *Ibidem*, p. 85.